

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de CHATRES	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 4	17	+ 300	20	+ 900	2	250	
Nationale 36	47	+ 640	48	+ 190	3	100	
Nationale 36	50		51		3	100	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi

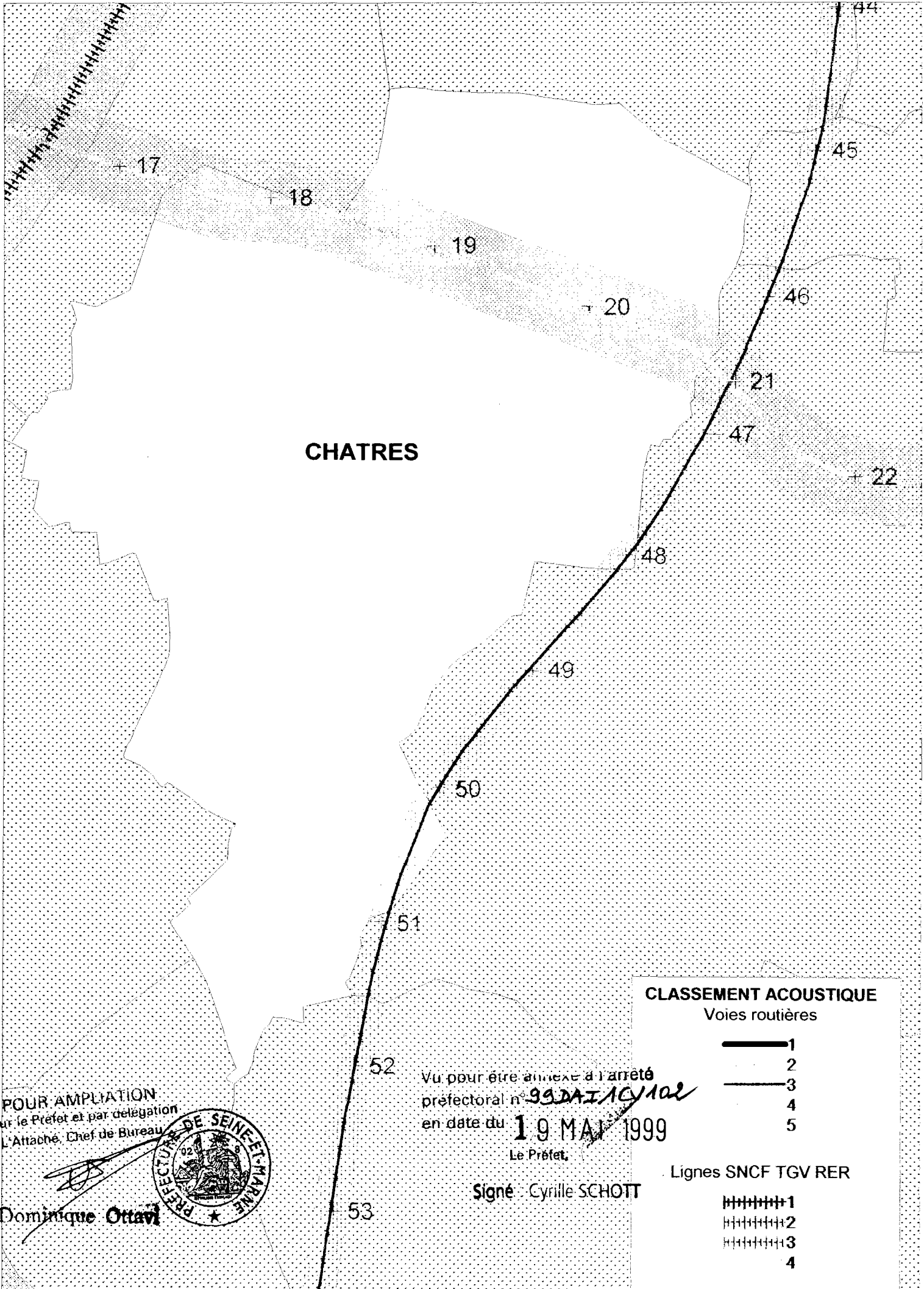


Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAIACV102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet.

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



CHATRES

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

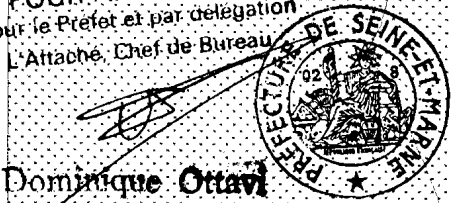
- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99DAI 107102
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottavi